

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne  
Membres  
afférents au Conseil : 27  
en exercice : 24  
ayant pris part à la délibération : 23  
Date de convocation : 31 mai 2019  
Date d'affichage : 31 mai 2019

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUARRE

#### DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU 7 JUIN 2019

Président : Monsieur VALLÉE Fabien

Etaient présents : Katiana REBEL – Philippe GAUTHERON – Carine DENOGENT – Boris SARRAUTE –  
Gérald GABORIEAU – Elisabeth DIEU – Henri DELESTRET – Stéphane POCHE – Sandra MEUNIER –  
Thierry CAUSIN – Nathalie POULAIN – Christelle MAHÉ – Jean-Luc MONDAT – Véronique SALLER –  
Nawal BADDOUR – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Marc LAURENT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Ludwig KINDELBERGER a donné pouvoir à Fabien VALLEE  
Gwénaëlle LEMÉE a donné pouvoir à Véronique SALLER  
Pierre GOULLIEUX a donné pouvoir à Isabelle LECLERCQ  
Amandine FARGET a donné pouvoir à Arnaud MEYNADIER

Absent : Carole GUILLOT

Secrétaire de séance : Sandra MEUNIER

#### **DÉLIBÉRATION 2019-051 : ACQUISITION D'UNE LICENCE IV AVEC TRANSLATION**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite à la fermeture du restaurant le « Plat d'Etain » sur la commune de Jouarre, la municipalité souhaite préserver le tissu économique de la commune et permettre le maintien d'une activité commerciale pour un centre-ville attractif et dynamique.

Vu l'article L2251-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la désignation du bien et condition de cession :

- Acquisition d'une licence pour l'exploitation d'un débit de boissons de 4<sup>ème</sup> catégorie avec translation
- Monsieur GAUDRY Gilbert, ancien gérant de la SARL GAUDRY-PAQUET – Moulin du Petit – 47360 FREGIMONT et propriétaire du bien
- Proposition financière du propriétaire, 12 000 € hors frais de notaire (ceux-ci étant à la charge de l'acquéreur)

Considérant le projet de Translation :

- Restaurant Les Terrasses de la Crypte dans le bâtiment communal « la charreterie »  
Propriété de la licence : Mairie de Jouarre  
Destination : Location de la licence au gérant du restaurant  
Parvis rue de la Tour – 77640 JOUARRE

**Le CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré à l'unanimité

**APPROUVE** l'acquisition d'une licence pour l'exploitation d'un débit de boissons de 4<sup>ème</sup> catégorie au prix de 12 000 €

**APPROUVE** la translation dans le bâtiment communal « la charreterie » pour l'exploitation en Restaurant nommé « Les Terrasses de la Crypte », Parvis de la Tour 77640 Jouarre.

Propriétaire : Mairie de Jouarre

Destination : Location de la licence IV au gérant du restaurant

**DÉSIGNE** Maître PIVOT, notaire à la Ferté-Sous-Jouarre 77260, pour rédiger l'acte notarié

Envoyé en préfecture le 19/06/2019

Reçu en préfecture le 19/06/2019

Affiché le



ID : 077-217702380-20190613-2019051-DE

**AUTORISE** le Maire ou le Maire-Adjoint délégué aux finances, à signer tous les actes et documents relatifs à ce dossier

**PRÉCISE** que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur

**INSCRIT** les crédits au budget 2019

Fait les jours, mois et an que dessus  
et ont signé au registre les membres présents  
POUR EXTRAIT CONFORME  
A Jouarre, le 13 juin 2019  
Le Maire,  
Fabien VALLEE

